

La Sidra

de la Semaine



ב"ה

13

Chabbat Parachat Chemot

20 Tevet 5768 / Samedi 29 Décembre 2007

7^{ème} année

Edito

par Haïm
NISENBAUM

avec la Paracha
Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Identités

En ces temps de mondialisation, il paraît bien souvent difficile, voire malvenu, de parler des différences culturelles ou spirituelles entre les hommes ou les civilisations. De fait, pour certains, l'avenir ne pourra être radieux que s'il fabrique un modèle unique d'humain. C'est ainsi qu'est conviée à s'effacer peu à peu la diversité des visions du monde et des modes de vie. C'est ainsi que se met en place ce grand village global à l'échelle de la planète où l'on apprend à rire et se réjouir des mêmes choses au même moment, à se nourrir de la même façon et, en somme, à vivre à l'identique d'un bout à l'autre du monde, avec l'incapacité générale à penser et encore moins à comprendre l'autre. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que le peuple juif, où qu'il vive, se sente parfois comme peu en phase avec ceux qui l'entourent. N'incarne-t-il pas le particularisme à contre-courant, une fois de plus, de la pensée commune ? Ne prétend-il pas, avec entêtement, qu'un universalisme de bon aloi ne peut que s'adosser à une identité chaleureusement vécue ?

Identité : le grand mot est prononcé. C'est là une notion presque impalpable tant sa définition varie selon celui qui la donne. Elle est pourtant toujours là, présente, porteuse d'une chaleur étonnante au plus près du cœur. Le peuple juif en a une longue et ancienne expérience. Il sait comment la préserver avec toute l'attention que méritent les choses précieuses et surtout comment la vivre sans en faire un instrument d'exclusion. Car n'est-ce pas là que se trouve la vraie question ? Les Juifs ont eu le temps d'y réfléchir et ont appris, souvent dans les tourmentes de l'histoire, à proposer quelques réponses. Peuple de toujours minoritaire, possédant un sens rare de l'Histoire, il a appris à vivre au sein de cultures dominantes, comprenant leur grandeur, partageant leurs modes de vie tout en laissant sa petite musique propre faire résonner les âmes et les consciences.

Aller vers l'autre sans jamais s'oublier : presque un gageure. Pourtant, existe-t-il un autre chemin sinon celui de la perte de soi-même et de ses espoirs, sinon un avenir dépourvu de sens parce que sans passé ? Aujourd'hui, les rythmes sociaux, scandés par les grands tam-tams de notre temps invitent à la réjouissance automatique. C'est alors que les enjeux se concrétisent. Il faut se garder d'imiter certains arbres de la saison : gardons nos racines !

OÙ EST D.IEU QUAND ÇA FAIT MAL ?

La Paracha de cette semaine relate l'épisode tragique d'un peuple souffrant pendant des décades sous l'emprise d'un empire cruel et brutal. Les garçons nouveau-nés sont jetés dans le Nil, les femmes et les hommes juifs sont soumis aux travaux forcés, battus et torturés sans merci. La vie juive n'a plus de valeur.

"Un long moment est passé et le roi égyptien est mort", déclare la Bible. "Le Peuple Juif gémit à cause de son esclavage et ils pleurèrent". La tradition midrachique explique que ce verset signifie que le chef égyptien fut envahi par une lèpre, comparable à la mort, et que ses médecins lui affirmèrent que le seul moyen d'en guérir était d'exécuter des enfants hébreux, cent cinquante le matin et cent cinquante le soir, et de se baigner, deux fois par jour, dans leur sang. La douleur du Peuple Juif devint alors insupportable.

C'est à ce point que "leur cri monta vers D.ieu ; D.ieu entendit leurs gémissements". Dans un coin reculé du désert de Sinaï, D.ieu persuada Moché d'abandonner sa vie solitaire et introvertie de berger et d'entrer dans la gueule du loup pour libérer de l'esclavage son peuple brisé.

Dans un dialogue d'une puissance inégalée entre Moché et le Tout Puissant, Moché dit à D.ieu : "Voici, je me rendrai auprès des Enfants d'Israël et je leur dirai : 'Le D.ieu de vos Pères m'a envoyé à

vous' et ils diront : 'quel est Son nom ?', que leur répondrai-je ?". 'Je serai tout comme Je serai' répondit D.ieu à Moché, 'dis aux Enfants d'Israël : ' "Je serai" m'a envoyé à vous"'.

D.IEU EN EXIL

La signification de cette réponse nous échappe. Moché demande à D.ieu Son Nom et la réponse en est : "Je serai tout comme Je serai". Quel sens se cache-t-il derrière ces mots curieux ?

Le grand commentateur biblique, Rachi, s'appuyant sur la tradition talmudique, complète les mots manquants : "Je serai [avec vous dans votre détresse présente] tout comme Je serai [avec vous dans vos persécutions et vos exils futurs]". Mais cette explication paraît également elliptique. Moché demande à D.ieu un nom, un moyen d'identification qu'il pourra alors communiquer au Peuple Juif. Et en réponse, D.ieu lui présente un verbe plutôt qu'un nom précis : une activité plutôt qu'une description.

UNE QUESTION ÉTRANGE

Pour apprécier la réponse de D.ieu, il nous faut au préalable comprendre la question de Moché. Moché dit à D.ieu : "Voici, je me rendrai auprès des Enfants d'Israël et je leur dirai : le D.ieu de vos Pères m'a envoyé à vous' et ils diront : quel est Son nom ? Que leur répondrai-je ?



Allumage des Bougies
Marseille et région

Entrée : 16h51 Sortie : 17h58

AVANT 2008

UN DON À LA JEUNESSE LOUBAVITCH = UN CERFA DE L'ANNÉE 2007 = 66 % DU DON SERA DÉDUIT DE VOS IMPÔTS.
Envoyez le chèque au 112 bd Barry - 13013 Marseille - en ajoutant : 2007

Édité par la Jeunesse Loubavitch de Marseille Provence en 2000 exemplaires
112 Bd Barry - 13013 Marseille - Tél : 04 91 66 44 18 - www.jloubavitch.com
Chalia'h Arachi : Rav Joseph Labkowski - Directeur Rav Joseph Bitoun

Maïmonide, dans son "Guide des Egarés", sou-
lève une question : Pourquoi Moché était-il
convaincu que le Peuple Juif voudrait savoir le
Nom du D.ieu qui l'avait envoyé en mission
pour les libérer de l'esclavage ? Il semblerait
qu'en montrant qu'il connaissait le nom de
D.ieu, il authentifierait, dans une certaine
mesure, sa présence en tant que messager divin
pour sauver les Hébreux d'Egypte. Mais pour-
quoi ? S'ils avaient entendu le Nom de D.ieu
avant la venue de Moché, il est facile d'imaginer
que Moché Le détenait de la même source
qu'eux et pas nécessairement de D.ieu. Et si par
contre, ils ne l'avaient jamais entendu, comment
ce nouveau nom, qu'ils entendraient de la bou-
che de Moché, pourrait-il les persuader de lui
faire confiance ?

Plus encore, Moché fait précéder sa question des
mots : "Voici, je me rendrai auprès des Enfants
d'Israël et je leur dirai : 'le D.ieu de vos Pères m'a
envoyé à vous' et ils diront : 'quel est Son nom ?'".
Moché parlera avec eux du D.ieu de leurs Pères,
un D.ieu dont ils ont entendu parler par leurs
pères. Ces derniers n'avaient-ils donc jamais
partagé avec eux le Nom de ce D.ieu ? Comment
se pouvaient-ils qu'ils parlent de ce D.ieu et Le
prient sans Lui donner de nom ou de description ?

LA QUESTION DES QUESTIONS

Dans ces paroles de Moché, il ne cherche pas
l'identité de D.ieu ou Son titre. Il Lui adresse La
question qui assaille le cœur, la question des
questions, celle qui sera, avec certitude, formu-
lée par les Hébreux vers lesquels il est envoyé.
"Quel est Son nom ?" crieront les esclaves juifs à
Moché. Pendant plus de huit décades, nous
avons suffoqué sous le joug d'une tyrannie bru-
tale. Des milliers et des milliers de nos enfants
ont été abattus pour que le Pharaon puisse se
baigner quotidiennement dans le sang juif : des
bébés ont été arrachés du giron de leur mère et
jetés dans la rivière. Nous avons été battus,
humiliés, torturés, tués. Les Egyptiens ont fait
de notre vie un cauchemar infernal et ont trans-
formé notre dignité en une sous-humanité. Et
soudain, le grand et puissant D.ieu des cieus et
de la terre, Qui crée et gouverne le monde
entier, décide de ressentir notre douleur ?

"Quel est Son nom ?" tonneront les esclaves. Toi,
Moché, tu dis que D.ieu "a vu la souffrance de
Son peuple en Egypte" et c'est la raison pour
laquelle Il t'envoie nous sauver. Mais où était-Il
jusqu'à aujourd'hui ? Quel est Son nom, quel est
le caractère de D.ieu Qui peut rester dans les
cieus, insensible alors que des bébés sont arrachés
aux bras de leur mère et jetés dans le Nil
pour que Pharaon se baigne dans leur sang ? Où
était-Il pendant les quatre-vingt-six ans où nous
avons été massacrés sous les fouets mortels des
chefs égyptiens ? Est-ce ce D.ieu que nous
devons accepter et suivre ? Est-ce le D.ieu en
Qui nous devons avoir confiance ? Et est-ce
D.ieu envers Lequel nous devons exprimer notre
gratitude ? Un D.ieu Qui a été indifférent aux
larmes et aux gémissements de l'humanité ?

LA RÉPONSE

Jamais dans l'histoire, D.ieu n'a répondu à cette
question, la plus grave de toutes les questions. Le
livre de Job, dédié à la question de la souffrance
des innocents, se conclut avec une révélation de
D.ieu à Job, lui disant en substance qu'il n'existe
aucun moyen pour l'esprit humain de créer les
constructions logiques dans lesquelles peut
s'inscrire le comportement de D.ieu. Le fini et
l'infini ne peuvent tout simplement pas se ren-
contrer.
D.ieu ne donna pas non plus la réponse à
Moché. C'est la raison pour laquelle, à la fin de
la Paracha de cette semaine, Moché s'adresse à
D.ieu avec des paroles extrêmement dures :
"Mon Seigneur ! Pourquoi as-Tu fait du mal à ce
peuple ? Pourquoi m'as-Tu envoyé ? Depuis le
moment où je me suis rendu chez Pharaon pour
parler en Ton nom, il a fait du mal à ce peuple,
mais Tu n'as pas sauvé Ton peuple !"

Et que transmet D.ieu au Peuple Juif à travers
Moché, "Je serai tout comme Je serai" ! Comme
nous l'avons souligné, les Sages du Talmud et
Rachi expliquent ces mots ainsi : "Je serai avec
vous dans votre détresse présente tout comme Je
le serai dans vos exils et vos persécutions futurs".

QUEL MESSAGE SE CACHE DERRIÈRE CES MOTS ?

Je suis un mystère, confesse D.ieu. Je suis
étrange, infiniment étrange. Mon écriture de
l'histoire est tout à fait illisible pour l'esprit et le
cœur humains. Et pourtant, vous devez savoir
une chose : Je ne suis pas un D.ieu indifférent,
résidant dans les Cieus et gouvernant théori-
quement la destinée de chaque être humain
selon le sens que Je définis. Je suis présent dans
votre angoisse. Je suis dans les lamentations des
esclaves battus, dans les gémissements de la
mère à qui l'on a arraché son enfant, dans le sang
répandu d'un enfant assassiné. Vous pleurez ? Je
pleure avec vous. Vous êtes écrasés ? Je suis
écrasé avec vous. Quelle que soit la profondeur
de l'obscurité dans laquelle vous vous trouvez,
J'y suis encore plus profondément. Je n'orchestre
pas la souffrance humaine depuis une pla-
nète distante, éloignée de votre détresse existen-
tielle. Je suis là avec vous, souffrant avec vous,
sanglotant avec vous, priant pour la rédemption
avec vous.

Il se peut que l'homme ne comprenne jamais l'
"esprit" de D.ieu. Mais ne laisse pas penser, dit
D.ieu à Moché, que D.ieu Qui comprend le des-
sein de la souffrance, se permette le luxe de ne
pas ressentir l'intensité de l'obscurité. Chaque
larme que vous versez devient Sa larme. Il se
peut qu'Il ne les essuie pas, mais Il les fait siennes.

Basé sur un discours du Rabbi, Chabbat Chemot 5743. Likouté Si'hot Vol.26

*NB : Quand le Rabbi prononça ce discours, il pleura
amèrement. C'était une scène d'une émotion inou-
bliable. Ceux qui étaient présents sentirent leur
cœur se déchirer devant les larmes incontrôlables du
Rabbi alors qu'il décrivait la question des Juifs et la
réponse de D.ieu.*

MARDI 25 DÉCEMBRE - 16 TÉVET

Mitsva positive n° 28: Il s'agit du commande-
ment qui a été ordonné aux prêtres de placer de
l'encens deux fois par jour sur l'autel d'or.

Mitsva positive n° 25: Il s'agit du commande-
ment qui a été ordonné aux prêtres de maintenir
perpétuellement allumées les lumières du
Candélabre devant D.ieu.

Mitsva positive n° 40: Il s'agit du commande-
ment qui a été ordonné au Grand Prêtre d'ap-
porter en offrande permanente l'oblation du matin
et du soir, qui sont nommés les galettes du Grand
Prêtre ou bien aussi "oblation du prêtre oint".

Mitsva positive n° 41: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été ordonné d'apporter une
offrande supplémentaire chaque Chabbat, en
plus de l'offrande quotidienne, c'est le "Moussaf"
du Chabbat.

Mitsva positive n° 27: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été ordonné de placer les pains
de proposition de manière permanente devant
l'Eternel.

Mitsva positive n° 42: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été enjoint d'apporter une
offrande supplémentaire chaque Néoménie, en
plus de l'offrande quotidienne.

MERCREDI 26 DÉCEMBRE - 17 TÉVET

Mitsva positive n° 43: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été ordonné d'offrir un sacrifice
supplémentaire, en plus de l'offrande quoti-
dienne, pendant chacun des sept jours de Pessa'h.

Mitsva positive n° 44: Il s'agit de l'offrande de
l'Omer. C'est le commandement qui nous a été
ordonné d'apporter une offrande d'orge le 16
Nissan accompagnée d'un agneau âgé au plus
d'une année comme holocauste.

Mitsva positive n° 45: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été enjoint d'offrir un sacrifice
supplémentaire le cinquantième jour après l'of-
frande de l'Omer du 16 Nissan.

Mitsva positive n° 46: Il s'agit du commande-
ment nous incombant d'apporter deux pains
levés au Temple, ainsi que les sacrifices offerts en
raison de l'offrande du pain, lors du jour fixé
comme clôture et d'offrir les sacrifices comme
cela est expliqué dans le Lévitique. Les prêtres
consomment les deux pains après les avoir
balancés, accompagnés des deux agneaux des
offrandes de paix.

Mitsva positive n° 47: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été enjoint d'offrir une offrande
supplémentaire le premier jour du mois de
Tichri. C'est le "Moussaf" de Roch Hachana.

Mitsva positive n° 48: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été enjoint d'offrir une offrande
supplémentaire le 10 du mois de Tichri.

Mitsva positive n° 50: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été enjoint d'offrir une offrande
supplémentaire durant les jours de la fête de
Souccot.

Mitsva positive n° 51: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été enjoint d'offrir une offrande
supplémentaire le huitième jour de la fête de
Souccot car il constitue une fête en soi

JEUDI 27 DÉCEMBRE - 18 TÉVET

Mitsva positive n° 161: Il s'agit du commande-
ment qui nous a été ordonné de compter l'Omer.
Mitsva négative n° 140: Il est interdit de manger
des sacrifices devenus inaptes à cause d'un
défaut corporel causé volontairement.

(suite p4)

MENOTTES OU TÉFILINES ?

En octobre 1973, un groupe de jeunes gens fut envoyé par le Rabbi dans la Yechiva qui venait d'être fondée à Miami, en Floride.

Nous avons entendu parler d'un collège qui était fréquenté par un grand nombre d'étudiants juifs. Un vendredi après-midi, nous nous sommes installés à la sortie de l'école, avec une table pliante et quelques paires de Téfilines juste avant la fin des cours. Quand les étudiants sortirent, ils furent surpris mais enchantés que nous leur propositions de mettre les Téfilines. Bien vite, il se forma une longue queue de jeunes garçons qui attendaient leur tour. Tout se passa très bien et, le vendredi suivant, nous sommes retournés ainsi que les semaines suivantes. Mais un jour le directeur du collège sortit et remarqua ce qui se passait. Furieux, il nous interpella : "Arrêtez ! Vous n'avez pas le droit de faire cela ici ! C'est anticonstitutionnel !"

- Nous sommes désolés mais nous ne faisons rien de mal ! Ce sont des Téfilines et tous les garçons et hommes juifs sont supposés les mettre chaque jour. Nous ne faisons qu'aider les étudiants juifs à accomplir leur devoir religieux !

- Foutaise ! Moi aussi je suis juif mais personne ne fait plus ce genre de choses. De plus, cela s'appelle de la coercition religieuse. Je n'admettrais pas que la religion s'incruste dans mon école publique !

- Je voudrais vous faire remarquer que nous ne sommes pas stationnés dans l'enceinte de votre école mais à l'extérieur. Nous sommes citoyens d'un pays de liberté, ce qui comprend la liberté de culte. Vos étudiants n'auraient-ils pas le droit de pratiquer leur religion dans ce pays ?

- Si vous ne partez pas immédiatement (il était furieux), j'appelle la police !

Il tourna les talons, l'air courroucé.

Nous avons décidé d'ignorer ses menaces. Après tout, nous étions les émissaires du Rabbi, nous ne faisons absolument rien d'illégal et, de toute manière, le directeur ne mettrait certainement pas ses paroles à exécution.

Nous avons néanmoins préféré nous installer un peu plus loin afin de pas être accusés de

bloquer la sortie du collège ou de gêner la circulation. Quand le directeur se plaignit encore une fois, nous avons carrément traversé la rue. Et nous étions tellement occupés à aider les jeunes gens à mettre les Téfilines que nous n'avons pas remarqué l'officier de police qui approchait jusqu'à ce qu'il s'écrie : "Arrêtez tout cela et partez d'ici immédiatement !"

Persuadés que la justice et le bon D.ieu étaient de notre côté, nous avons refusé d'obtempérer en expliquant : "Nous ne contrevenons à aucune loi ! Nous agissons sur la voie publique, nous ne procédons à aucun prosélytisme, nous aidons simplement des jeunes Juifs à accomplir leur devoir religieux. Nous ne forçons personne !"

Mais l'officier de police n'était pas impressionné : "Si vous ne partez pas, je vous arrêterai !"

Les forces du mal devaient vraiment être désespérées pour en arriver à ce point ! pensions-nous. Mais nous n'allions pas céder pour autant, nous avions une mission importante à accomplir et, de plus, les étudiants continuaient à faire la queue devant notre stand. Le policier sortit les menottes de sa poche.

"Vous allez voir que nous sommes sérieux !" menaçait-il et nous nous retrouvâmes menottés, donc dans l'incapacité de continuer à mettre les Téfilines à qui que ce soit : "Allez-vous quitter ce trottoir maintenant ou dois-je vous emmener au commissariat ?" demanda l'officier avec un sourire sarcastique. "Bon, d'accord ! Nous partons !"

Le policier dégagait les menottes tandis que le directeur de l'école qui avait suivi la scène gloussait de satisfaction : "Voilà qui leur apprendra à ne plus recommencer !"

Il ignorait que les émissaires du Rabbi ne se laissent pas démonter si facilement. Quand Rav Chalom Ber Lipsker

entendit ce qui était arrivé, il nous assura que nous pourrions retourner dès le vendredi suivant à notre porte, face au collège.

Le vendredi suivant, le maire - non-juif - de Miami, M. Chuck Hall se déplaça en personne et se posta devant la porte du collège pour montrer combien il était attaché à la liberté de culte. Il tint à serrer chaleureusement la main de chacun d'entre nous et désigna un endroit où nous pourrions placer notre table. Il tint à se faire photographier, souriant, au milieu de nous - étudiants barbus et en chapeaux de la Yechiva de Miami - pour immortaliser son soutien à notre cause. Incrédule, le directeur juif du collège observait la scène d'un œil morne.

Espérant néanmoins démontrer que lui défendait la démocratie et le mode de vie américain, il s'approcha d'un de ses étudiants qui venait juste de mettre les Téfilines et qui remettait sa veste :

- Pourquoi permettez-vous à ces fanatiques de vous traiter ainsi ? demanda-t-il d'une voix qui se voulait autoritaire.

- Mais c'est ma religion ! répondit le jeune homme sur un ton d'évidence. Je ne sais pas ce que vous ressentez pour la vôtre mais moi, j'aime ma religion et j'en suis fier !

A dater de ce jour, il n'y eut plus d'opposition.

Yossef Yitzchok Gordon, Melbourne - Australie

**N'shei Chabad Newsletter
traduit par Feiga Lubecki**

Remise de **75€** sur la monture de votre choix.*
*voir conditions en magasin.

6 rue Negresko - 13008 Marseille
tel: 04 91 22 77 12 / fax : 04 91 23 34 98

Cette sidra est dédiée à la mémoire de
De Sultana Bat Aicha AFFRIAT
Décédée le 7 elloul 5767
(21 aout 2007)

Que son âme repose en paix au
Gan Eden, Amen

De la part de ses enfants
et de toute sa famille.

Cette sidra est dédiée à la mémoire de
Mr Eliahou 'Haïm Sassi AZOULAY
Ben Binyamine et Sol
Décédé le 20 Kislev 5768 (30 Nov. 2007)

Le mois aura lieu à la synagogue Brit Torah
Che du Rove- S. Louis- 13015
le 31.12.07 à 18h30
Rens. 06 74 88 28 34

Que son âme repose en paix au
Gan Eden, Amen

Le Juste et le mauvais

Dans les anciennes générations, il y avait des Justes d'une vérité absolue, proches du niveau de prophétie et d'inspiration divine. D'un autre côté, il y avait des hommes éloignés de tout bien. Dans les dernières générations, au temps des "talons de Machia'h", il n'y a pas de Justes parfaits non plus que d'hommes tout à fait mauvais.

(d'après *Chaarei Orah*, p.44) H.N.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide) (suite)

VENDREDI 28 DÉCEMBRE - 19 TÉVET

Mitsva négative n° 132: Il nous est interdit de manger du "Figoul". Ce terme désigne un sacrifice qui est devenu inapte à cause d'une pensée étrangère (que le prêtre a eu) soit au moment où il a été abattu soit au moment où il a été offert, la personne qui s'en était chargé ayant eu à l'esprit qu'elle en mangerait au-delà du délai fixé par la loi ou qu'elle brûlerait au delà de ce délai les parties qu'on est en droit de brûler.

SAMEDI 29 DÉCEMBRE - 20 TÉVET

Mitsva négative n° 120: Il nous est interdit de garder la viande d'un sacrifice de reconnaissance jusqu'au lendemain matin (du jour où il est offert).

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE - 21 TÉVET

Mitsva négative n° 131: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger du "Notar", c'est-à-dire ce qui reste de la fête des sacrifices, passé le délai prescrit pour sa consommation.

LUNDI 31 DÉCEMBRE - 22 TÉVET

Mitsva négative n° 130: Il nous est interdit de manger la chair des offrandes sacrées devenue impure.

Mitsva négative n° 129: C'est l'interdiction faite à une personne impure de consommer une chose consacrée.

MARDI 1 JANVIER - 23 TÉVET

Mitsva positive n° 91: Il s'agit du commandement nous incombant de brûler le "Notar" (reste de la viande des sacrifices consacrés, après le délai fixé pour sa consommation).



GAP System D

Véhicules d'occasions à prix Discount

289 av. de Capelette - 13010 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 54 86 - Port. 06 78 85 44 90 - Fax 04 91 78 26 18

-DEVIS, REPRISE-ACHAT
-PREPARATION AU CONTROLE TECHNIQUE



Lionel Ammouial

GENERALI

Assurances & Conseils

Mutuelle SANTÉ : Jusqu'à 3 MOIS OFFERTS
Ass. HABITATION : 35% de REMISE

06 09 64 24 22
E.mail : lammouial@generali.fr

Locaux • Prévoyance • Épargne • Placements

Comment fête-t-on le troisième anniversaire d'un petit garçon ?

Rav Haïm Vital (qui vécut au 16ème siècle à Safed) raconta comment le saint Ari Zal coupa les cheveux de son fils seulement une fois qu'il eut atteint l'âge de trois ans, à Méron, près du tombeau de Rabbi Chimon Bar Yo'haï. Cette coutume est très importante et a été respectée tout au long des générations.

On organise une fête à cette occasion et on invite le Rav ou un personnage important à couper la première mèche. Puis chacun des participants en fait de même. Il convient de veiller à laisser les "Peot", donc à ne pas couper les "pattes", environ jusqu'au milieu des oreilles. A partir de ce jour, l'enfant portera le "Talit Katane" (vêtement rituel à franges, porté sous la chemise).

S'il est interdit de couper les cheveux le jour du troisième anniversaire (par exemple, Chabbat, Roch Hodech, les fêtes, la période du Omer ou des trois semaines), on procèdera plus tard à cette petite cérémonie ; cependant, le petit garçon portera le Talit Katane dès le jour de son troisième anniversaire.

(A propos de la Kippa, il convient d'habituer l'enfant à la porter dès le plus jeune âge, au moins à partir du moment où il marche).

Par ailleurs, on habituera l'enfant à réciter les bénédictions du matin, le Birkat Hamazone après le repas et le "Chema" avant de dormir.

Dès que l'enfant commence à parler, son père lui enseigne le verset "Torah Tsiva Lanou Moché, Moracha Kehilat Yaakov" ("La Torah que Moché-Moïse nous a donnée est un héritage pour la communauté de Jacob") ainsi que le "Chema Israël". A partir de l'âge de trois ans, on lui apprendra à suivre les versets sur un livre.

Le Rabbi de Loubavitch a demandé que tous les enfants juifs apprennent par cœur au moins douze versets et paroles de nos Sages (on peut se procurer la liste de ces versets auprès de la Jeunesse Loubavitch et de l'organisation Merkaz Ha'hinoukh-Tsivot Hachem).

F. L. (d'après Rav Barou'h Tchikavchili)

F. L. (d'après Rav Y. Ginsburgh et Rav M. M. Laufer)



TIME STORY

Le Spécialiste de la montre

☎ 04 91 45 54 50 - Fax 04 91 44 27 32
Centre Commercial "Printemps - La Valentine" - 13011 MARSEILLE



Jenny Esthetic

Epilation
Soins visage
Corps
Maquillage mariée
SOINS A DOMICILE
Esthéticienne D.E.

Capsule + Gel + French = 55 €
(1^{er} comblage gratuit)

Manucure
Beauté des pieds
Onglerie
Modelage

06 18 20 42 20

Votre boîte de Tsédaka est pleine?
Appelez-nous au **04 91 66 44 18**



Téléchargez La Sidra sur www.jloubavitch.com